

Affaires courantes

du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre au sujet de la liste des membres associés des comités.

Si la Chambre donne son consentement, j'ai l'intention de proposer l'adoption de ce rapport plus tard aujourd'hui.

* * *

LOI SUR LE TRAITEMENT ÉGAL DES PERSONNES VIVANT DANS UNE SITUATION ASSIMILABLE À UNE UNION CONJUGALE

M. Réal Ménard (Hochelaga—Maisonneuve, BQ) demande à présenter le projet de loi C-290, intitulé: «Loi prévoyant le traitement égal des personnes vivant dans une situation assimilable à une union conjugale».

—Monsieur le Président, je remercie également la députée de Rimouski—Témiscouata, et vous comprendrez que c'est avec fierté que je saisis aujourd'hui la Chambre d'un projet de loi qui, s'il était adopté, mettrait fin à une discrimination plus que séculaire, en modifiant 40 lois qui auraient le mérite de reconnaître formellement l'égalité juridique des conjoints de même sexe. Je souhaite que la Chambre réserve un traitement favorable à ce projet de loi.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et l'impression en est ordonnée.)

* * *

[Traduction]

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

TRANSPORTS

M. Peter Milliken (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, vous constaterez qu'il y a unanimité pour que la motion suivante soit adoptée:

Que six membres du Comité permanent des transports, accompagnés de trois membres du personnel et de trois interprètes, soient autorisés à tenir des audiences officielles à Vancouver, Kelowna, Calgary, et Winnipeg, du 27 novembre au 2 décembre 1994, dans le cadre de l'étude des aéroports par le Comité.

(La motion est adoptée.)

[Français]

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

M. Peter Milliken (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, j'ai une deuxième motion:

Que la date du 2 décembre 1994 mentionnée dans la motion adoptée par la Chambre le 28 septembre 1994 afin d'autoriser le Comité permanent de l'environnement et du développement durable de se déplacer à Winnipeg, Edmonton et Vancouver soit remplacée par le 4 décembre 1994.

(La motion est adoptée.)

[Traduction]

PROCÉDURE ET AFFAIRES DE LA CHAMBRE

M. Peter Milliken (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, nous avons décidément le vent dans les voiles aujourd'hui. Je propose: Que le 50^e rapport du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre, déposé plus tôt aujourd'hui à la Chambre, soit adopté.

(La motion est adoptée.)

* * *

PÉTITIONS

L'INDUSTRIE MINIÈRE

M. Benoît Serré (Timiskaming—French River, Lib.): Monsieur le Président, j'ai le plaisir de présenter à la Chambre une pétition signée par 1 152 habitants de l'Ontario.

Cette pétition porte sur la diminution grave de nos réserves de minerai. Le groupe Keep Mining in Canada a un plan en dix points pour régler ce problème.

Les pétitionnaires demandent au Parlement de prendre des mesures pour stimuler l'emploi dans ce secteur, favoriser la prospection, reconstruire les réserves minérales du Canada, soutenir les collectivités minières et, surtout, faire en sorte que l'exploitation minière se poursuive au Canada.

• (1520)

Je voudrais féliciter ce groupe de cette initiative et dire que j'appuie totalement ses objectifs.

M. Peter Thalheimer (Timmins—Chapleau, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui, conformément à l'article 36 du Règlement, pour attirer l'attention de la Chambre sur l'industrie minière, qui est un secteur d'activité important pour le Canada. Plus de 150 localités d'un bout à l'autre du pays contribuent aux exportations canadiennes à hauteur de plus de 20 milliards de dollars par année. Le Canada est un des grands producteurs minières du monde et des centaines de milliers de Canadiens dépendent d'un climat d'investissement sain propice au maintien de cette importante industrie.

Les pétitionnaires pressent le Parlement de prendre des mesures pour améliorer le climat d'investissement, accroître les réserves, préserver nos collectivités et assurer la survie de l'industrie minière au Canada. J'appuie cette pétition et les 358 Canadiens qui l'ont signée.

LES DROITS DE LA PERSONNE

M. Ovid L. Jackson (Bruce—Grey, Lib.): Monsieur le Président, conformément à l'article 36 du Règlement, je voudrais présenter une pétition au nom de mes électeurs.

Les pétitionnaires prient le Parlement de ne pas modifier la Loi canadienne sur les droits de la personne ni la Charte canadienne des droits et libertés d'une manière pouvant donner l'impression que la société approuve les relations sexuelles entre